**Appel à candidature :**

**Présentation :**

Les jardins partagés sont proposés aux habitants résidant sur la commune de Villers-Lès-Nancy ne possédant pas de jardins privatifs.

Chaque jardinier bénéficie de sa propre parcelle à titre gratuit, pour une durée d’un an pour cultiver ses légumes en culture biologique tout en profitant des équipements mis en commun et des conseils avisés des autres jardiniers.

Les jardins partagés sont équipés d’un abri de jardin où les jardiniers peuvent entreposer leur matériel de jardinage. Les jardiniers s’engagent à ne pas utiliser de produits phytosanitaires.

Il y a un récupérateur d’eau. Pour compléter l’alimentation en eau, les jardiniers pourront se rendre au lavoir, rue Albert 1er.

Un règlement intérieur est mis en place pour préciser les modalités des jardins partagés.

Une convention précise les modalités de mise à disposition, elle est signée entre la ville et le bénéficiaire.

**Renseignements concernant le demandeur :**

Civilité :

Monsieur /Madame :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel : Téléphone :

Je déclare ne pas posséder de jardin.

Motivation/Expérience/Situation familiale :

**Toute candidature doit se faire obligatoirement par mail à** [**devdurable.villers@villerslesnancy.fr**](mailto:devdurable.villers@villerslesnancy.fr) **ou par courrier à l’adresse suivante : Mairie de Villers-lès-Nancy, Service Développement durable, boulevard des Aiguillettes 54600 Villers-lès-Nancy.**